



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

PRÉFECTURE
Direction des Services du Cabinet

Distinctions Honorifiques
Médaille d'Honneur du Travail

**NOTICE D'AIDE POUR L'ALIMENTATION DU FORMULAIRE
MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Les dossiers sont à adresser à la préfecture du lieu de **RESIDENCE** du demandeur.

Rubriques à compléter **IMPERATIVEMENT**

ECHELON(S) SOLLICITE(S) : Rayer les échelons non souhaités

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

A – ETAT CIVIL : Préciser Mme ou M.

Adresse : indiquer votre commune de résidence

Profession

Numéro de SIRET employeur (14 chiffres) : **RENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**

B – SITUATION MILITAIRE : Préciser la période effective du service militaire et joindre un état signalétique des services militaires ou une copie du livret militaire

C – DISTINCTIONS HONORIFIQUES : Préciser par **OUI** ou par **NON** si vous avez déjà obtenu les différents échelons, à défaut de ne pouvoir indiquer la date et le lieu

D – ACCIDENTS DU TRAVAIL OU MALADIES PROFESSIONNELLES

Pour les personnes concernées, joindre une attestation au-delà de 50 % de taux d'incapacité de travail.

Retraité : Indiquer la date de cessation d'activité

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DIFFERENTS EMPLOIS :

Préciser les différents emplois et les dates d'entrée et de sortie par ordre chronologique.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Le formulaire doit être retourné dûment rempli, daté et signé, accompagné **impérativement** des pièces demandées page 3 de l'imprimé de demande d'honneur du travail, à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Ardèche
Bureau du Cabinet – Distinctions honorifiques
Rue Pierre Filliat
07000 PRIVAS

Rappel : Les contrats de travail ou les relevés de carrières dont les trimestres ont été validés par la CRAM, ne sont pas des documents recevables pour la constitution du dossier de demande de Médailles d'honneur du travail. Ils ne nous permettent pas de déterminer le temps de travail réellement effectué. Le détail des pièces justificatives à fournir figure en page 3 du dossier de demande de médaille.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTEMATIQUEMENT REJETE